

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Fonction  
publique

Sous matière : Personnel  
titulaire et stagiaire

**OBJET :**  
**MISE A JOUR DU**  
**TABLEAU DES**  
**EFFECTIFS**  
**MAIRIE AU 1<sup>ER</sup>**  
**JUIN 2017**

Séance du Conseil Municipal du 29 mai 2017,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM  
Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,  
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André,  
ZAMAI Giovanni, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-  
François, BOUILLEUX Denis, ESCAPRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia,  
BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène,  
LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne,  
THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES  
Nicole,

Mme EL KHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,

Secrétaire : M. TAURINES André,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPALX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 23.05.2017

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 23.05.2017

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **08 JUIN 2017**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la  
mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2017 suite aux différents  
mouvements de personnel et à la CAP du 18 avril qui a entériné les  
avancements de grade des catégories C.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

**TABLEAU AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2017 :**

En comparaison avec les effectifs au 1<sup>er</sup> avril 2017 :

**L'effectif pourvu** permanent est passé de 195 à **194** postes compte tenu du  
décès d'un adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe non remplacé.

L'effectif **pourvu total** (comprenant les remplacements et renforts) passe de  
218 à **222 postes** au 1<sup>er</sup> juin 2017 : avec 6 remplaçants d'agents malades en  
plus mais un agent décédé et un autre parti en disponibilité.

Par ailleurs, le nombre des postes provisionnés change afin de mettre à jour les  
nominations suite à la CAP exceptionnelle du mois d'avril concernant les  
catégories C, ce qui explique les **21 postes encore déclarés vacants** parmi les  
emplois permanents.

21 postes sont déclarés vacants parmi les postes permanents :  
3 postes sont conservés pour les agents **détachés sur les emplois fonctionnels**,  
2 postes sont conservés pour 2 disponibilités de droit  
2 postes sont conservés pour des réussites à examen 2016 dont les nominations auront lieu en juillet et septembre 2017.  
1 poste d'attaché est provisionné pour réussite à concours.  
1 poste est conservé suite au décès actuellement remplacé en interne  
6 postes, suite aux cap de mars et avril, sont encore ouverts pour les nominations prévues plus tard dans l'année : 1 Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> - 1 Adjoint Administratif principal 1<sup>ère</sup> - 1 Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> - 1 Brigadier - 1 Conseiller principal des APS - 1 Animateur principal 2<sup>ème</sup> .  
5 postes sont ouverts pour les avancements de grade proposés à la promotion interne de la CAP de juin 2017 : 2 Attachés - 1 Conseiller des APS - 1 Chef de service de police - 1 Agent de maîtrise.  
1 poste de non titulaire est toujours affiché vacant au 1<sup>er</sup> juin : il s'agit de l'Ingénieur chargé de mission énergie qui arrive courant juin.

Au total, 222 postes sont occupés (194 permanents + 28 non permanents) au 1<sup>er</sup> juin 2017.

Le détail des grades figure dans les tableaux du 1<sup>er</sup> juin 2017 annexés.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs Mairie au 1<sup>er</sup> juin 2017,

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012, charges de personnels.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 29 mai 2017.

Ampliation faite le :  
**07 JUIN 2017**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**01 JUIN 2017**  
Par publication le :  
**08 JUIN 2017**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**

Accusé de réception de Préfecture du 01/06/2017  
N°011-211100763-20170529-2017-137-DE

RH

**MAIRIE DE CASTELNAUDARY**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JUIN 2017**

**PERSONNEL TITULAIRE**

Grades	Catégories	Effectif budgété	Emplois pourvus	Dont TNC	Emplois Vacants
<b>Emplois Fonctionnels</b>					
DGS	A	1	1		0
DGA	A	1	1		0
DST	A	1	1		0
<b>Filière Administrative</b>					
Attaché hors classe	A	1	0		1
Attaché principal	A	4	3		1
Attaché	A	5	2		3
Rédacteur principal 1ère classe	B	5	4		1
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1		0
Rédacteur	B	6	6	1	0
Adjoint administratif principal 1ère cl	C	8	7		1
Adjoint administratif principal 2ème cl	C	16	14	3	2
Adjoint administratif	C	7	7		0
<b>Filière Technique</b>					
Ingénieur principal	A	3	2		1
Technicien principal 1ère classe	B	3	3		0
Technicien principal 2ème classe	B	2	2		0
Agent de maîtrise principal	C	7	7		0
Agent de maîtrise	C	6	5		1
Adjoint technique principal 1ère cl	C	14	14		0
Adjoint technique principal 2ème cl	C	40	40	3	0
Adjoint technique	C	22	20	8	2
<b>Filière Police Municipale</b>					
Chef de service de police municipale	B	1	0		1
Chef de police municipale	C	1	1		0
Brigadier chef principal	C	2	2		0
Brigadier	C	1	0		1
Gardien brigadier	C	1	1		0
<b>Filière Médico-Sociale</b>					
Atsem principal 1ère classe	C	5	5		0
Atsem principal 2ème classe	C	6	6		0
<b>Filière Culturelle</b>					
Assistant de conservation Principal 1ère	B	3	3		0
Assistant de conservation Principal 2ème	B	1	1		0

Emplois d'avenir	C	2	2	0	0	DRH
Apprenti	C	1	1	1	0	
CDDI (chantier d'Insertion)	C	10	10	10	0	
<b>TOTAL DES POSTES NON PERMANENTS</b>		<b>67</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>39</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>282</b>	<b>222</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	